Berne, mai 2022

Journée internationale de soutien aux victimes de la torture – annonce de la collecte

Chères et chers responsables dans les paroisses,

Cette année encore, l’ACAT-Suisse attire l’attention sur le sort des victimes de la torture avec sa campagne « Nuit des Veilleurs » à l’occasion de la journée de commémoration du 26 juin. Les exemples de cas choisis montrent que la torture est répandue dans le monde entier et que les personnes concernées sont livrées sans discernement à l’arbitraire des forces de sécurité et des fonctionnaires. Nous espérons que notre proposition d’une veillée de prière en faveur de ces personnes trouvera également un écho dans votre paroisse. Avec une collecte, vous pouvez soutenir de manière ciblée le travail de l’ACAT-Suisse « pour un monde sans torture ni peine de mort ». Merci beaucoup !

Le texte suivant peut être utilisé pour annoncer la collecte :

*« La collecte de ce jour est destinée à l’organisation de défense des droits humains ACAT-Suisse, l’Action des chrétiens pour l’abolition de la torture et de la peine de mort.*

*La torture est interdite par le droit international. Bien que plus de 170 États aient ratifié cette interdiction, la torture est encore utilisée en de nombreux endroits pour humilier et briser des êtres humains. L’ACAT s’engage pour le respect de l’interdiction de la torture et pour les victimes dans le monde entier.*

*A l’occasion de la Journée internationale de soutien aux victimes de la torture, nous contribuons par notre collecte au travail de l’ACAT-Suisse. »*

Nous vous remercions, vous et votre paroisse, de votre solidarité avec les personnes victimes de la torture et vous adressons nos meilleures salutations,

 ACAT-Suisse

 Bettina Ryser Ndeye
 Secrétaire générale